



Toiture du voisin qui porte sur ma charpente

Par **dominiqueB**, le **02/10/2012** à **12:09**

Bonjour

Il y a un morceau de toiture de mon voisin qui porte sur ma charpente, lui a des tuiles moi j'ai des ardoise. Le morceau qui porte sur ma charpente m'appartient t'il celui ci donnant directement dans mon grenier si celui ci est découvert. je vous remercie par avance de votre réponse.

Cordialement

Par **youris**, le **02/10/2012** à **13:19**

bjr,

par principe et sauf servitude, une construction ne peut pas empiéter sur le terrain ou la construction du voisin.

vous pouvez demander à votre voisin la suppression de cet empiètement.

cdt